

RÈGLEMENT “ COUPE DU PRÉSIDENT ”

Cette compétition s'échelonne sur **4 dates** et s'adresse à tous les publics.
Elle a été créée avant tout afin de vous proposer des simples, suite aux demandes nombreuses de nos membres.

Les 4 dates retenues sont :

17 mars - 28 avril - 26 mai - 9 juin

Le classement s'effectue sur la base des 2 meilleurs scores, ce qui implique que pour figurer dans le classement il faut avoir participé à un minimum de 2 tours sur 4.

Les départs se feront par groupe de 3 et dans l'ordre des index, le nombre des participants étant limité à 72/tour. (Des modifications peuvent être apportées en fonction du nombre des participants)

Les joueurs et joueuses se répartiront en 3 séries pour les Messieurs et 2 pour les Dames et joueront en simple stableford **sauf** pour la 1 ère serie masculine qui jouera en stroke Play.

Les séries sont les suivantes :

Messieurs

1 ère série : index inférieur ou égal à 8,4

2 -ème série : index compris entre 8,5 et 18,4

3 -ème série : index supérieur ou égal à 18,5

Dames

1 ère série : index inférieur ou égal à 17,5

2 -ème série : index supérieur à 17,5

Tous les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36.

Les droits de jeu sont de 5 euros pour les membres AS et 10 euros pour les non AS.

Un cocktail et une remise des prix auront lieu lors de la dernière journée, au cours de laquelle seront promulgués les résultats finaux (seul le Net sera pris en compte à l'exception de la 1 ère série masculine).

Précision : Chaque joueur restera dans la série où il a effectué son premier tour, En revanche, pour les tours suivants les points stableford seront les points marqués avec son index du jour.